

# Les Boutières

## Grosse colère contre l'aliénation de chemins communaux au Cheylard

Pour un projet touristique et agricole privé, la commune du Cheylard envisage d'aliéner cinq chemins communaux. À la grande colère de nombreuses associations locales qui assurent utiliser très fréquemment ces sentiers. Elles menacent de ne plus fournir en bénévoles diverses manifestations locales comme le Raid VTT, le Marathon de l'Ardèche ou le printemps de la randonnée.

« Nos chemins ne sont pas à vendre ». C'est le slogan que s'est choisi le collectif « pour la défense des chemins publics » qui vient de voir le jour au Cheylard. Il s'est réuni dans la petite salle du loisir de La Palisse au Cheylard dans la soirée du vendredi 25 novembre. 50 personnes, pour la plupart bénévoles d'associations telles qu'EVA, Vélo Club du Cheylard, Randonneurs des Boutières, Viv'Azimut07, les Chemins oubliés dans les Boutières et de nombreux riverains mécontents, se sont réunis pour débattre sur de l'éventuelle privatisation par la municipalité du Cheylard, de chemins ruraux sur le secteur du Cheylard et de Saint-Jean-Roure.

### 5 chemins ruraux en voie de privatisation

À l'origine de cette grogne, le procès-verbal de la séance publique du conseil municipal de la mairie du mardi 27 septembre. Il y apparaissait, en son troisième chapitre, la mise à l'enquête publique et l'aliénation de 5 chemins ruraux : le chemin rural de la Gardette au Cheylard, de Marcon à la Gardette, de l'Hoste et de La Blache et celui « sans nom » reliant Mailleval à la Gardette. Une décision d'aliénation qui fait suite à un projet touristique et agricole, sans beaucoup plus de précisions pour le moment, par la SCI Machavai représentée par Philippe Perrier, propriétaire des terrains que lesdits chemins traversent.

Il n'en fallait pas plus pour déclencher l'ire des Cheylarais qui pratiquent régulièrement ces chemins et plus particulièrement, ceux du secteur de la Gardette et



Une centaine de marcheurs se sont réunis samedi 26 novembre pour défendre les chemins communaux menacés d'aliénation.

la Blache pour des raisons de commodités ou par pur plaisir sportif. Ils se sont effusqués entre autres, qu'il ait été écrit que : « l'intérêt général n'était pas remis en cause par ce projet puisque la plupart des chemins concernés ne sont plus accessibles au public ».

Les réactions de la cinquantaine de personnes réunies vendredi 25 novembre étaient parfois véhémentes : « Une fois de plus, on nous met devant un fait accompli sans solliciter ou prévenir qui que ce soit, ce n'est pas une façon de faire ! » « Qu'on nous dise réellement si des personnes de la Mairie les ont déjà empruntés avant de dire des énormités pareilles ! Certains lycéens du Cheylard les pratiquent encore pour se rendre sur leur lieu d'habitation à Mailleval quand d'autres les utilisent pour se rendre au Cheylard ! » « C'est se moquer du monde ! Et puis ce sont des chemins historiques qui nous ont été transmis par les anciens qui les ont tracés, construits et entretenus ! Il n'est pas question pour nous que ces chemins soient privatisés au profit d'une personne ! »

### Une enquête publique en cours

Comme notifié dans le procès-verbal du conseil municipal, le projet est soumis à une enquête publique menée depuis le

14 novembre par Monsieur Rusier, commissaire enquêteur du département de l'Ardèche. Il explique n'avoir « jamais reçu autant de gens pour des chemins ruraux qu'en ce moment ». Quant au registre préalablement ouvert, il comporte plus d'une soixantaine d'observations du public venu défendre l'accès libre de ces chemins.

Deux réunions se sont également tenues en Mairie depuis l'ouverture de l'enquête publique : une le 16 novembre en présence de Sylvie Lavis, directrice générale des services, Christophe Chambon, responsable des services techniques, Denis Serre, conseiller municipal, Serge Masson, représentant de la SCI Machavai et des membres du Club des Randonneurs des Boutières. La seconde, à l'initiative de Monsieur Rusier, a eu lieu le 25 novembre en présence des associations sportives de pleine nature et de Monsieur Marion, propriétaire de La Gardette. Ces réunions avaient pour but de trouver des solutions qui pourraient accommoder chacune des parties. Il a été suggéré l'aménagement du chemin de l'Hoste pour rejoindre la route de Saint-Jean-Roure mais la suggestion a été rejetée en bloc. Autre possibilité, l'aménagement d'un chemin sur la propriété de la SCI Machavai, proposition tuée très vite dans l'œuf quand l'aspect financier est été abordé, la Mairie refusant de couvrir les frais liés à cet aménagement.

### La résistance collective s'organise

Réunis en soirée le 25 novembre, les 50 personnes présentes ont débattu des conditions dans lesquelles est lancée cette consultation, des risques et des conséquences pour les usagers, habitants, riverains et sportifs. « En imaginant que cette aliénation soit entérinée qui nous dit que ça ne va pas créer un précédent ? On peut très bien imaginer que d'autres



Vendredi 25 novembre, lors de la réunion du comité, les personnes présentes étaient très remontées.

propriétaires se mettent à faire de même et s'en est fini des randonnées ! »

Ils ont donc décidé à l'unanimité de refuser catégoriquement ce projet, de se consulter en collectif « pour la défense des chemins publics » et de mettre en place des actions. Aussitôt dit, aussitôt fait, le lendemain, samedi 26 novembre, une marche a eu lieu sur les chemins concernés et une pétition a été lancée. Elle sera remise au commissaire enquêteur le 30 novembre, date de la fin de l'enquête. Le collectif sera présent pour collecter des signatures pendant le marché du mercredi 30 novembre, collecte suivie d'une marche et d'un pique-nique sur les chemins. Une diffusion et affichage du visuel « nos chemins ne sont pas à vendre ! » sur les véhicules sont prévus pour donner le maximum de visibilité. Il sera également demandé aux élus de l'office de tourisme de se positionner clairement sur ce projet municipal : « Comment peut-on promouvoir

des activités de pleine nature ouvertes à tous et fermer ces mêmes chemins pour du privé ? » Plusieurs étaient invités le 25 novembre mais aucun ne s'est présenté.

### Vers un boycott des manifestations locales

De plus, jusqu'à l'issue de la procédure et selon la décision du conseil municipal, les recours envisageables au tribunal administratif seront analysés. Mais de ces actions, celle qui a été retenue et qui pourrait bien faire le plus de bruit est cette décision des associations présentes : « Nous nous engageons à remettre en cause notre participation aux manifestations organisées sur la commune : Printemps de la randonnée, Raid VTT et le Marathon de l'Ardèche ». Le collectif ira-t-il jusqu'à mettre sa menace à exécution ?

Sylviane Le Doaré-Tari (CLP)

### « Rien n'est décidé »

Du côté de la mairie, on tient à calmer le jeu. « Nous sommes dans une phase institutionnelle de consultation, assure le maire du Cheylard, Jacques Chabal. Le choix n'est pas fait. Nous attendons les conclusions et l'avis consultatif du commissaire enquêteur qui devraient être rendus d'ici quelques semaines. Son travail sera le plus objectif possible, il n'y a pas de pression à faire sur lui. J'entends dire que les dés sont jetés, mais nous n'avons pas d'idées préconçues sur ce dossier et il n'y a aucun choix d'arrêté pour le moment. Le projet procède relève du tourisme et de l'agriculture, c'est du développement économique et c'est une compétence de l'Ardèche ».



Un des sentiers qui pourrait perdre son statut communal.

### DE GARDE

#### Médecins

Cantons du Cheylard et de Saint-Martin-de-Valamas : Pour tout problème médical, contacter l'association médicale des Boutières au 06 61 26 72 67. En cas de détresse vitale, contacter le 15. Saint-Agrève : Pour obtenir le médecin de garde, composer le numéro du Samu, le 15.

#### Pharmacies

Secteurs du Cheylard et de Saint-Martin-de-Valamas : dimanche 4 décembre et nuits de 19 h à 9 h du vendredi 2 décembre au jeudi 8 décembre, pharmacie Rochette au Cheylard. Tél : 04 75 29 07 54.

### PAROISSES

#### NOTRE-DAME-DES-BOUTIÈRES

##### Messes

Non communiquées

#### SAINT-AGRÈVE-EN-VIVARAIS

##### Messes

Samedi 3 décembre à 16 h à Devesset. Dimanche 4 décembre à 10 h 30 à Saint-Agrève et à Rochevaux.

#### PAROISSE PROTESTANTE DU HAUT-EYRIEUX

##### Cultes

Dimanche 4 décembre à 10 h au Cheylard.

### SUR LA TOILE DU VOX

#### Ma Famille l'adore déjà

Comédie française, 1 h 24. Réalisé par Jérôme Commandeur, Aïan Coma avec Arthur Dupont, Déborah François, Thierry Lhermitte. Vendredi 2 décembre à 21 h.

#### Snowden

Film américain, biopic, 2 h 15. Réalisé par Oliver Stone avec Joseph Gordon-Levitt, Shailene Woodley, Melissa Leo. Jeudi 1<sup>er</sup> décembre à 20 h 30, samedi 3 décembre à 21 h.

#### Alliés

Film d'action, 2 h 01. Réalisé par Robert Zemeckis avec Brad Pitt, Marion Cotillard, Lizzy Caplan. Mercredi 7 décembre à 20 h 30, vendredi 9 décembre à 21 h.

#### Les Animaux fantastiques

Film fantastique, 2 h 13. Réalisé par David Yates avec Eddie Redmayne, Katherine Waterston, Dan Fogler. Jeudi 8 décembre à 20 h 30, samedi 10 décembre à 21 h.

### RANDONNEURS DES BOUTIÈRES

Samedi 3 décembre, rando pour la Téléthon.

Judi 8 décembre, randonnée non définie. Rendez-vous à 13 h au parking de la Libération. Accompagnée par Dominique Allinquant (04 75 29 19 20).

Dimanche 11 décembre, randonnée Mariac - Brion. 14 km, 4 h, 500 m de dénivelé. Rendez-vous à 13 h au parking de la Libération. Accompagnée par Michel Milla (04 75 29 90 46).

Judi 15 décembre, randonnée non définie. Rendez-vous à 13 h au parking de la Libération. Accompagnée par Marie Saniel (06 07 08 72 76).

Dimanche 18 décembre, randonnée à Saint-Julien-Labrousse. 13 km - 4 h - 450 m de dénivelé. Rendez-vous à 13 h au parking de la Libération. Accompagnée par Marie Saniel (06 07 08 72 76).

### CONTACT

#### Journaliste référent

Nicolas Lemonnier  
joignable au 06 84 29 14 15  
ou par mail :  
n.lemonnier@hebdo-ardèche.com